



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 mai 2025

NOMBRES DE MEMBRES	
MEMBRES EN EXERCICE	12
PRÉSENTS	11
VOTANTS	11

DATE DE LA CONVOCATION
7 mai 2025

DATE D’AFFICHAGE
22 mai 2025

L’an deux mil vingt-cinq et le treize mai à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Laurence BOYER, Maire.

PRÉSENTS : M. MEUNIER Yves, Mme DEMANGE Sylvie, M. MAILLET Jean-Paul, Mme LESAGE Laëtitia, adjoints, M. GARDET Jean-Paul, M. DENIS Alain, M. MALATIER Lionel, M. MILLOT Laurent, Mme MACEL Sara, Mme Stéphanie PANARINFO,

ABSENT(S) EXCUSÉ(S) : Mme POULARD Laura,

ABSENT(S) :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme LESAGE Laëtitia

QUORUM : 7

OBJET : NETTOYAGE CONCESSIONS N°237, 393 ET 395 DE L’ANCIEN CIMETIÈRE
- CHOIX D’UN PRESTATAIRE

Délibération 2025-05-13_02

Madame la Maire expose :

Considérant les concessions N°237, 393 et 395 reprises légalement par la commune conformément à la réglementation en vigueur (article L.2223-17 et suivants du Code général des collectivités territoriales), suite à l’expiration de leur durée légale et à l’absence de manifestation des ayants droits malgré des démarches entreprises par la commune.

Considérant que ces trois concessions situées dans l’ancien cimetière doivent faire l’objet d’un nettoyage afin d’être concédées à d’autres familles.

Considérant qu’après étude et sa configuration, il serait opportun de conserver la concession n° 394 pour l’aménager en 2^{ème} ossuaire, celui actuellement en service étant pratiquement complet ;

Considérant les devis proposés par les opérateurs funéraires suivants :

Opérateurs funéraires	Montant ht	Montant ttc
PFM de Roanne (il semble qu’il y ait une erreur dans le devis qui ne comprend que 2 creusements et enlèvements de bordures au lieu de 3)	1 349.00 €	1 618.80 €
SANTI de Charlieu nettoyage complet des 3 concessions	1 562.49 €	1 875.00 €
SANTI de Charlieu variante avec nettoyage de 2 concessions au lieu de 3	1 041.67 €	1 250.00 €
PF des 3 Boulevards de Roanne	2 083.34 €	2 500.00 €

Considérant qu’après contact avec les Ets SANTI, ils ne peuvent se positionner pour la rénovation de la concession 394 en ossuaire qu’après démontage des 2 concessions à côté afin de vérifier la solidité de celle-ci ;

VU le Code général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2223-1 et suivants relatifs à la gestion des cimetières ;

VU le budget communal- section d’investissement, exercice 2025, article 211, compte 2181 ;

Le conseil municipal, après délibération, par vote à mains levées, à l’unanimité : Mme Laurence BOYER, Maire, M. MEUNIER Yves, Mme DEMANGE Sylvie, M. MAILLET Jean-Paul, Mme LESAGE Laëtitia, adjoints,

MAIRIE DE COUTOUVRE

31 Grande Rue - 42460 COUTOUVRE

Tel : 04 77 66 21 13 – Email : contact.mairie@coutouvre.fr

Site internet : <http://www.coutouvre.fr>

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
Sous-Préfecture de
Roanne
le 23 mai 2025
et publication
du 22 mai 2025
ou notification
du



M. GARDET Jean-Paul, M. DENIS Alain, M. MALATIER Lionel, M. MILLOT Laurent, Mme Sara MACEL, Mme PANARINFO Stéphanie :

- approuve le nettoyage des concessions n°237, 393 et 395 ;
- décide de confier les travaux à l'entreprise SANTI pour un montant ht de 1 562,50 € soit 1 875 € ttc ;
- donne pouvoir à la Maire ou à défaut aux adjoints pour l'exécution de la présente décision et la signature des pièces nécessaires.

Fait et délibéré à Coutouvre le 13 mai 2025

La Maire

Laurence BOYER



Le secrétaire de séance

Laëtitia LESAGE